

**CE PROTOCOLE DE SÉCURITÉ DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ À L'ENSEMBLE DES CHAUFFEURS INTERVENANTS SUR SITE**

**1 - ENTREPRISE D'ACCUEIL (EA) – VILLEMONT**

**SITES**

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ARGY/FERVAL et Autres Dépôts VILLEMONT André SA 36 500 ARGY FOURNIER Renaud ☐ : 02 54 02 21 18 POURNIN Christophe ☐ : 02 54 02 21 94	ISSOUDUN ZI Jean Bonnefont Rue Gustave Eiffel 36100 ISSOUDUN MOREAU Antoine ☐ : 02 54 21 08 19

**2 – HORAIRES D'OUVERTURE AUX TRANSPORTEURS**

Les horaires normaux de chargement/déchargement sont : 8 H à 12 H - 14 H à 17 H.

**3 – NATURE DE L'OPÉRATION**

<input type="checkbox"/> Chargement	<input type="checkbox"/> Déchargement
-------------------------------------	---------------------------------------

**4- SIGNATURE DES RESPONSABLES DE L'OPÉRATION**

Donneur d'ordre	NOM / PRENOM	DATE DE PRISE D'EFFET	DATE & VISA
<b>Entreprise d'accueil (EA) :</b> SICA Atlantique			
<b>Entreprise Extérieure (EE) :</b> Société de transport			

*\*L'entreprise extérieure s'engage à communiquer et à faire respecter le présent protocole de sécurité à tous ses conducteurs, ainsi qu'aux transporteurs auxquels pourrait être sous-traité tout ou partie de leur transport. Elle confirme également que le matériel utilisé est conforme aux normes en vigueur et que les chauffeurs amenés à utiliser ce matériel sont en règle avec la législation. En cas de non-respect du protocole le transporteur est pleinement responsable.*

Ce protocole est reconduit tacitement chaque année. En cas de modifications significatives, un nouveau protocole devra être signé.

**5 – DOCUMENT ANNEXE**

Le plan de circulation est joint à ce protocole.

**6 – ACCÈS AU SITE**

Nos sites sont pour la plupart ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), la réglementation associée s'applique.

Pour toutes opérations de chargement ou déchargement, le transporteur doit prévenir par mail au plus tard un jour avant son arrivée faute de quoi il sera mis en attente.

Dès son arrivée sur le site le chauffeur doit :

- Se présenter à l'accueil pour les livraisons et les enlèvements (produits vrac et gros colis)
- Se présenter au pont bascule "Silo ARGY" pour les livraisons de carburants.

Le chauffeur sera ensuite dirigé vers le lieu de chargement ou déchargement dans le respect du plan de circulation propre au site

**Le port des EPI est obligatoire sur l'ensemble site.**

**TICKET DE DECHARGEMENT NON FOURNIS SI NON PORT DES EPI :**



**MASQUE  
ANTI-  
POUSSIÈRES**



**GANTS**





**CHAUSSURES  
DE SECURITE**



**En cas d'orage/d'intempéries violentes, se mettre à l'abri et arrêter les opérations.**

### 7 – CONSIGNES GÉNÉRALES

<b>EN CAS D'INCENDIE</b>	<b>ALERTER</b>	<b>Christophe POURNIN</b> Responsable Qualité et Métiers du grain 02 54 02 21 34 18 : Pompiers 15 : SAMU		
	<b>EVACUER</b>	 <b>ALARME</b>	Laisser le camion sur place	



#### Circulation sur les sites :



Le Code de la Route, et l'ADR pour le transport des marchandises dangereuses, s'appliquent aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du site.



Dès l'arrivée sur site, se rendre sur les ponts bascules d'entrée et suivre les plans de circulation joints. Respecter les consignes de circulation en vigueur du site : vitesse, sens de circulation, ...



Respecter les distances de sécurité par rapport aux obstacles : bâtiments et les coactivités

Lors des phases d'attente le moteur doit être coupé pour éviter le bruit et la



pollution.



Les véhicules sont prioritaires sur les piétons.



Les véhicules de transport sont prioritaires sur les engins de manutention. Les engins ou personnes en mouvement sont prioritaires sur ceux en stationnement. C'est celui qui n'est pas prioritaire qui s'arrête.



Port de la ceinture obligatoire sur site.



Circuler benne baissée et portes fermées.





Interdiction de fumer ou de vapoter sur site.



Les manœuvres intempestives sont interdites, risque de collision avec les autres camions.

#### 8 – RISQUES MANUTENTIONS

			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### 9 - INTERDICTIONS

					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### 10 – CONDUCTEUR

Le conducteur du véhicule devra être qualifié pour conduire son véhicule.  
 Tous les membres d'équipage doivent être signalés à l'accueil.

## 11 – CONSIGNES DE CHARGEMENT/DECHARGEMENT

1. Lors de l'accès sur site, suivre les indications et respecter la zone de débâchage.
2. Avancer vers le pont bascule et récupérer le 1<sup>er</sup> ticket de pesée.
3. Débâchage : **Attention risque de contamination et de chute lors du débâchage.**
4. Se présenter au poste de chargement/déchargement avec le ticket de pesée et le(s) document(s) de livraison pour l'analyse et l'obtention de l'autorisation de déchargement. **LES EPI DOIVENT ÊTRE PORTÉS DÈS L'ARRIVEE.**
5. Pour le déchargement
  - **Ne pas s'éloigner du véhicule et surveiller le déchargement du produit dans les fosses.**
  - Baisser la benne lorsqu'elle est vide, puis ouvrir les portes et balayer le reste de produit présent dans la benne.
  - **IL EST INTERDIT D'OUVRIR LES PORTES ET DE BALAYER LA BENNE LORSQUE LA BENNE EST INCLINÉE.**
  - Si débordement, balayer la fosse après déchargement.
  - **En fin d'opération de déchargement, rabaisser la benne, fermer les portes et bâcher le véhicule.**
6. Pour le chargement
  - **Ne pas s'éloigner du véhicule et surveiller le chargement du produit**
  - **En fin d'opération de chargement, bâcher le véhicule**
7. Démarrage et sortie au pas.
8. Se présenter au pont bascule puis récupérer le document.

## 13 – CONSIGNES DE DÉPART

Avant son départ, le chauffeur doit s'assurer d'avoir un ticket final correspondant à sa livraison. L'absence de ticket de réception/expédition peut entraîner une non prise en compte du tonnage déchargé en cas de litige. Tout nettoyage de benne se fera en dehors du site.

## 14 – PLANS DE CIRCULATION

Les plans de circulations sont présents sur notre site internet sur la page :

<http://www.andrevillemont.com/orki/view/65/contact.html>

